

La responsabilité climatique des entreprises

l'élargir aux émissions indirectes !

Reporting des émissions de gaz à effet de serre et objectif climat

Total

Les scopes les plus pertinents	Reporting des émissions les plus pertinentes du scope 3	Objectifs climat	Objectifs climat scope 3
Scope 3 le poste de l'utilisation des produits vendus	<ul style="list-style-type: none">• Oui pour le CDP.• Non pour le Beges.	Oui Un objectif de -15% des émissions du scope 1 et une diminution du brûlage du gaz correspondant à respectivement à 2 % et 0,8 % de l'ensemble des émissions déclarées en 2015.	Non
			

Résumé

La communication des émissions de gaz à effet de serre de Total à l'échelle du groupe via le CDP prenait en compte le poste du scope 3 le plus pertinent : celui des produits vendus. Le scope 3 est absent des Bilans de gaz à effet de serre réglementaire à l'échelle de la France.

Total avait adopté un objectif de -15 % des émissions du scope 1 et une diminution du brûlage du gaz correspondant à respectivement 2 et 0,8 % de l'ensemble des émissions déclarées en 2015. Aucun objectif chiffré n'a été mis en place par rapport aux émissions du scope 3.

Reporting carbone « scope 3 » CDP & Beges

Les émissions de deux postes du scope 3 ont été communiquées au CDP dans le cadre du classement international des entreprises en 2012 (données 2011) :

- transport de marchandises en aval;
- utilisation des produits vendus.

Et un seul poste, celui de l'utilisation des produits vendus, en 2015 (données 2014).

A l'échelle du groupe dans le cadre du reporting auprès du CDP les émissions du scope 3 (pour les postes analysés) correspondaient à 92 % des émissions totales communiquées en 2011 et en 2014.

Dans le cadre du Bilan GES réglementaire en France, sur l'année de reporting 2011, les émissions d'aucun poste du scope 3 n'ont été communiquées.

Étant donné que l'entreprise comptabilise les émissions de certains postes du scope 3 à l'échelle du groupe, on peut s'interroger sur le fait que les émissions scope 3 soient absentes à l'échelle de la France. Total explique cela par le fait que son système de reporting est actuellement construit par ligne d'activité (« *business unit* »), dont le périmètre est mondial. Il n'est pas pertinent selon eux de disposer d'un découpage des émissions indirectes de Scope 3 par entité juridique. Un reporting à l'échelle d'un pays (par exemple la France) et *a fortiori* du SIREN ne paraît pas pertinent selon Total et ne représente à leur avis donc pas la bonne échelle pour mettre en place un plan d'action de réduction de gaz à effet de serre. Cependant, l'entreprise répond bien aux obligations de reporting de ses émissions directes concernant ses installations soumises au Système européen d'échanges de quotas d'émissions de CO₂ (EU ETS, scope 1) et ses ventes d'énergie dans le cadre des Certificats d'économies d'énergies (CEE).

L'absence du scope 3 dans les Beges relève non pas de l'impossibilité technique de connaître ses émissions à l'échelle de la France, mais d'un choix délibéré de l'entreprise pour un autre périmètre de pertinence.

Scope 3 : objectifs || mesures || résultats

Total s'était fixé comme objectif une réduction de 15 % de ses émissions de gaz à effet de serre du scope 1 entre 2008 et 2015. Cet objectif a été dépassé dès 2013, avec une réduction de 20 %. Ce résultat a été rendu possible par l'amélioration de l'efficacité énergétique des sites ainsi qu'une réduction du brûlage continu des gaz associée à la production de pétrole.

L'objectif de diviser par deux le brûlage du gaz sur ses sites entre 2005 et 2014 a permis de réduire de 5 Mt CO₂e environ, soit plus de 10 % des émissions directes de Total pour l'année 2014 ou de 0,8 % de l'ensemble des émissions directes et indirectes.

A l'échelle du groupe, Total n'a adopté aucun objectif chiffré de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre sur le poste du scope 3 le plus important : l'utilisation des produits vendus.

Toutefois Total met en avant de vouloir labelliser davantage de produits « Ecosolutions¹ » permettant aux clients d'augmenter l'efficacité de l'usage des produits et ainsi, de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

En 2014, les ventes des 70 produits et services (résines, solvants, bitumes, lubrifiants pour des machines agricoles, etc.) labellisés « Total Ecosolutions » ont permis, selon le groupe, d'éviter l'émission de 1,5 million de tonnes de CO₂, soit l'équivalent des émissions annuelles de près de 160 000 Européens. Mais cela ne représente que 3,4 % des émissions directes de Total déclarées au CDP en 2015 (ou 0,3 % de l'ensemble des émissions directes et indirectes).

Ces initiatives représentent une quantité très faible par rapport aux émissions totales du groupe.

Le seul autre dispositif mentionné dans le Document de référence 2014 ciblant le scope 3 des émissions de l'entreprise sont les Certificats d'économies d'énergie. Il y a un objectif chiffré de réduction en TWh cumac. Mais avec le dispositif des CEE, la question de la quantité de réduction de gaz à effet de serre réelle qui sera réduit se pose car les actions peuvent agir sur des types d'énergies moins carbonées que la moyenne des ventes de Total.

Pour la période d'engagement en cours (2015-2017), les obligations des fournisseurs d'énergie s'élèvent à 700 TWh cumac, soit plus du double de celles du triennat précédent. Les distributeurs de carburants devront accomplir 48 % de cet effort d'économie. Total voit donc son obligation multipliée par trois. Cette initiative, intéressante à l'échelle de la France pour financer des actions d'efficacité énergétique, ne permettent qu'une réduction limitée par rapport aux émissions totales du groupe.

Emissions pertinentes

Les émissions pertinentes à prendre en compte dans un plan d'action concernent bien les 3 scopes car les activités de Total englobent des sites très émetteurs comme des raffineries, etc. Au sein du scope 3, les émissions du poste « Utilisation des produits vendus » représentent 92 % des émissions totales de l'entreprise, directes et indirectes (ses clients et ses fournisseurs).

1. www.total.com/fr/societe-environnement/environnement/nos-solutions-eco-performantes/une-demarche-eco-performante

2. Toutefois, le gaz est loin d'être une énergie décarbonée. Miser sur le gaz ne permet pas de sortir l'Europe de sa dépendance envers les énergies fossiles et mobilise les investissements qui pourraient profiter à la production délocalisée d'énergies renouvelables locales et à l'efficacité énergétique. Certes un kWh électrique produit à partir du gaz émet moins qu'un kWh charbon mais l'obligation de laisser 80 % des ressources fossiles connues sous la terre pour rester sur une trajectoire climatique compatible avec les 2° C concerne aussi le gaz

3. www.prix-pinocchio.org/2015/11/25/total-plein-gaz-contre-le-climat/

4. www.global-chance.org/IMG/pdf/bdusgagzdeschiste_afd-dtn142.pdf

5. www.transportenvironment.org/sites/te/files/iframe_transportenvironment.html

Engagements climat et impact potentiel sur l'empreinte carbone

L'engagement climatique principal de Total – qui a été respecté – de diviser par deux le brûlage du gaz sur ses sites entre 2005 et 2014 a permis de réduire de 5 Mt CO₂e les émissions totales communiquées dans le cadre du CDP en 2014 par rapport à 2005.

Par ailleurs, il est surprenant de constater que la période couverte par cet objectif a changé en cours de route, sans justification de ce changement. Jusqu'en 2008, les documents officiels de Total fixent cet objectif à l'horizon 2012. Puis, entre 2008 et 2009, il a été décidé de prolonger la période pour atteindre l'objectif de 2 ans, jusqu'en 2014.

Au-delà de l'interrogation sur l'année, cet engagement, qui a été présenté par Total pour figurer dans la liste des partenaires de l'Agenda des Solutions de la COP21, demeure faible en termes de baisse des émissions. Le présenter comme l'objectif climatique phare de l'entreprise suscite donc des interrogations.

Un autre engagement de l'entreprise, présenté par Total comme étant un « atout » dans la lutte contre les changements climatiques, est sa politique d'augmentation de la part du gaz, qui remplace le charbon dans sa production. Total s'est fixé comme objectif de faire passer cette part du gaz de 35 % en 2005 à plus de 50 % en 2014².

Par ailleurs, Total est impliqué dans les gaz non conventionnels un peu partout dans le monde, de l'Argentine aux Etats-Unis, de la Chine à l'Australie, en passant par l'Algérie et le Royaume-Uni³. Le recours à la fracturation hydraulique entraîne des risques accrus de fissuration des puits de forage, avec pour résultat des fuites importantes dans l'atmosphère de méthane ce qui peut rendre l'impact carbone de ce gaz plus important que celui du charbon⁴.

Enfin, Total a équipé au moins une partie de ces raffineries (en France : Donges, Feyzin, Grandpuits, Le Mede) pour qu'ils puissent désormais raffiner du pétrole extrait de sables bitumineux⁵ qui est particulièrement émetteur de gaz à effet de serre.

Patrick Pouyanné, le directeur général de Total explique « Oui, nous sommes les méchants, mais nous sommes aussi une partie de la solution ! Ce n'est pas tout noir ou tout blanc ».

Cependant le « gris » ne sauvera pas le climat de notre planète. Un inventaire de gaz à effet de serre doit servir à identifier les postes d'émissions les plus pertinents. Pour contribuer efficacement à l'Agenda des solutions, Total doit présenter un plan d'action en cohérence avec son inventaire qui propose des objectifs de réduction des émissions liées à l'utilisation des produits vendus (poste 18).

Le business model de toutes les entreprises énergétiques traditionnelles est mis en question. Les objectifs que Total doit présenter devraient aller largement au-delà d'une substitution du charbon par le gaz et une diminution du torchage ■